

Q. Connaissez-vous la propriété Bourbonnière et Décarie en bas ?
R. Je les connais toutes deux, elles sont situées à l'est, en bas du courant d'Hochelaga.

Q. Quelle est la distance du centre de Montréal aux propriétés Bourbonnière et Décarie ?
R. Environ deux milles.

Q. Savez-vous si ces propriétés ont été vendues dernièrement ?
R. Oui, j'étais à la vente, par encan de l'une d'elles, la ferme Bourbonnière.

Q. Combien a-t-elle été vendue ?
R. Quelques lots se sont vendus quarante centins le pied, ceux de la devanture, et tous les lots qui furent vendus dans cette circonstance ont rapporté en moyenne, vingt-deux et vingt-cinq centins le pied.

Q. Y eût-il plusieurs lots de vendus en cette circonstance ?
R. On vendit alors environ un tiers de la propriété.

Q. Connaissez-vous l'étendue de cette terre ?
R. Je connais bien la propriété Bourbonnière, elle a une superficie de plus de quarante acres.

Q. Savez-vous à quel prix la propriété Décarie a été vendue ?
R. Je l'ai oui-dire, mais je l'ai oublié.

Q. Savez-vous si l'on a vendu quelque propriété dans les environs de celle des Tanneries dans le courant de l'été ou de l'automne dernier.
R. Oui, j'ai appris qu'il en avait été vendu. Je connais bien la propriété Hubert.

Q. Savez-vous que la propriété Hubert se trouve en front de la ferme Leduc ?
R. Oui elle est vis-à-vis, du côté sud.

Q. En d'autres termes, la propriété Hubert est située, entre le canal et la ferme Leduc.
R. Oui.

Q. La propriété Leduc n'est-elle pas plus près du canal que la propriété des Tanneries.
R. Oui.

Q. Savez-vous à combien la propriété Hubert a été vendue ?
R. J'ai appris qu'elle avait été vendue un grand prix. Je crois que c'est pour la somme de deux cent quatre-vingt mille piastres, du moins, je l'ai oui-dire.

Q. Connaissez-vous l'étendue de cette propriété ?
R. Je ne saurais le dire exactement, mais je crois que la propriété Hubert contient environ quatre-vingts arpents, en superficie, d'après ce que j'ai pu voir en examinant le plan officiel.

Q. Voulez-vous avoir la bonté de nous dire quelles espèces de rues conduisent à la propriété des Tanneries.
R. Il n'y en a qu'une seule, c'est une ruelle étroite, appelée Sisson, d'une largeur de vingt-cinq à trente pieds, il n'y a pas de rues d'ouverture ni de projetée pour se rendre à la ruelle Sisson.

Q. Avez-vous vu qu'il y avait une baissière vers le haut de la propriété des Tanneries ?
R. J'ai aussi remarqué que sur le haut de la propriété des Tanneries, vers l'extrémité ouest, il se trouve un marécage, dont on ne pourrait tirer parti sans le niveler, ce qui serait dispendieux.

Q. Avez-vous remarqué qu'il se trouve une ruelle ouverte jusqu'au chemin St. Luc, que l'on se propose de continuer depuis la propriété Gareau et de faire passer en avant de la maison de la ferme Leduc.
R. Oui, j'ai vu cela, j'ai vu une clôture des deux côtés de la rue Ste. Catherine, et je sais que cette avenue, depuis le chemin St. Luc, en passant à travers les propriétés environnantes jusqu'à la ferme Leduc passera en avant de la maison de cette ferme.

Q. Pouvez-vous dire, quand cette avenue sera ouverte, et si elle augmentera beaucoup la valeur de la ferme ?
R. Oui, beaucoup, quand elle sera ouverte, d'après le projet, elle augmentera beaucoup la valeur de la propriété du gouvernement.

Q. Quelle est la distance depuis l'extrémité de la rue Ste. Catherine, où les chars urbains arrêtent, jusqu'à la propriété des Tanneries.
R. Environ quinze acres.

Q. Ne savez-vous que le prix des propriétés a varié beaucoup depuis deux ans, dans Montréal et ses environs.
R. Oui. J'en ai eu connaissance.

Q. Ne pensez-vous pas qu'il est difficile de fixer une valeur constante à la propriété, dans Montréal, depuis deux ans ?
R. Oui, l'expérience m'a appris que cela est difficile. Je m'étonne quelque fois de la manière dont je dispose des propriétés, et surtout à des prix aussi élevés. Je sais, par expérience, que le nom du propriétaire suffit quelquefois pour augmenter le prix de la propriété, de même que dans d'autres cas, il sert à l'abaisser. Il y a des propriétés qui